Nº XIV.



GAZETTE DE VARSOVIE
DU SAMEDI 17. FEVRIER. 1759.

De Naples le 15. Janvier.



Suivant les Lettres d'*Espagne*, le Roi *Catholique* diminuë de jour en jour. Aussi, notre Flotte se tient prête à y transporter le Roi, notre Souverain. Les Couriers sont toujours fort frequens. Il en arriva deux le dernier jour, l'un venoit de *Madrid*, & l'autre de *Paris*. Leurs Dépêches furent d'abord examinées en Conseil; Et on les renvoïa sur le champ avec les Réponses.

De Rome le 16. Janvier.

Le 3. au soir, le feu prit au Palais du Cardinal *Alexander Albani*. La Soldatesque y accourut, & l'éteignit: Cependant la Garderobe a beaucoup souffert, ainsi que la Vaisselle, & sur-tout la Porcelaine.

Le 29. du mois dernier, l'Ambassadeur de *France* reçut un Exprès de sa Cour, & le Cardinal *Portocarrero* un autre de *Madrid*; Et ces deux Couriers continuèrent d'abord leur route pour *Naples*. On n'a pu rien pénétrer du contenu de leurs Dépêches; Mais on a remarqué que Son Eminence & l'Ambassadeur de la Cour de *Versailles* furent ce jour-là l'un & l'autre à l'Audience du Pape; Et qu'ils conférèrent ensuite avec le Cardinal Sécrétaire d'Etat.

Les lettres de *Naples* portent, que le Roi des deux *Siciles* a donné ordre de recruter ses Troupes avec toute la vivacité possible, l'intention de S. M. étant d'avoir incessamment toutes ses forces sur le pied complet.

On travaille aussi à *Naples* à augmenter l'Artillerie, on y a déjà jetté en fonte quelques gros canons & mortiers, & l'on a préparé quantité de matériaux, pour en fondre incessamment davantage.

Le Camp, qui doit se former à *San-Germano*, sera, à ce qu'on assure, de 20. Bâtaillons, indépendamment des Troupes, qui seront à *Fondi*, *Sora* &c.

De Genes le 16. Janvier.

Selon les Lettres de *Toulon*, on y travailloit avec ardeur à équiper des Vaisseaux, & à mettre la Marine sur un bon pié.

Nos derniers avis de *Madrid* nous préparent à recevoir la Nouvelle de la mort du Roi d'*Espagne*, Sa Maj: *Catholique* avoit les Jambes enflées; Et l'on commençoit à craindre la Gangrène.

De Milan le 16. Janvier.

Le 2. de ce mois, le Chevalier de *Chauvelin*, Ambassadeur du Roi de *France* à la Cour de *Turin*, fit ici la cérémonie de demander solemnellement en mariage la Princesse *Fortunée* d'*Este*, Fille du Duc de *Modène*, pour le Comte de la *Marche*, Fils du Prince de *Conti*. Le Contrat de mariage fut ensuite signé; Et Son Excellence remit, de la part du Comte de la *Marche*, de magnifiques Présens à Madame la Princesse.

De Brest le 18. Janvier.

Le grand armement sera général, tant ici qu'à *Toulon* & à *Rochefort*, où l'on compte qu'il est déjà commencé. Ce travail va être poussé avec la derniere vigueur, & de maniere que le tout soit prêt au tems prescrit. Comme les arrangemens, pris pour notre Marine, paroissent immanquables à tous égards, on s'attend à la voir bientôt fort au-dessus de l'état où elle étoit au commencement de cette guerre.

De Paris le 19. Janvier.

Depuis la disgrace du Cardinal Comte de *Bernis*, à qui l'on reproche sur tout la prodigalité dans l'exercice du Sécrétariat des Affaires Etrangeres, la principale attention se fixe sur les dépenses inutiles, ou mal-entendues, qui ne servent tout au plus qu'à épuiser les Finances. On vient, dit-on, de régler qu'à l'avenir les différens Sécrétaires d'Etat n'auront plus rien de commun avec le Contrôleur Général; que chaque Département aura son propre Thrésorier & ses fonds séparément; que le Duc de *Choiseuil*, comme Chef du Bureau des Affaires Etrangeres, sera seul chargé de payer & d'avancer non seulement les Subsides, mais les Appointemens des Ministres Publics qui résident de la part du Roi auprès des Puissances Etrangeres, & que par-là l'on épargnera les sommes que l'on étoit obligé de payer aux Banquiers pour les remises. On ajoute même que les Subsides considerables, tant d'ancienne que de fraîche date, dont S. M. s'étoit rendue redevable envers quelques Cours de l'*Europe*, avoient été réduits à moins de la moitié par la sage œconomie du Duc de *Choiseuil*, animé d'un zèle ardent pour le bien de l'Etat. Ce nouveau Ministre ne promet rien moins, par ses lumieres & ses prudens avis, qu'un redressement dans les Affaires, capable de mettre la *France* en état de regagner cette supériorité qu'elle eut presque toujours sur ses ennemis.

Le Roi déclara le 16. de ce mois le mariage du Comte de la *Marche*, Fils du Prince *Conti*, avec la Princesse *Fortunée Marie* d'*Este*, Fille du Duc de *Modene*. Cette Princesse, qui est partie d'*Italie*, sur la fin du mois dernier, est attenduë ici incessamment. La cérémonie de ce mariage se fera à la Cour avec beaucoup de magnificence; & les nouveaux Mariés iront ensuite loger au *Temple*, où le Prince de *Conti*, Grand Prieur de *France*, leur a fait préparer de superbes Appartemens. Le Comte de *Merle*, que le Roi a nommé à l'Ambassade de *Portugal*, a pris congé de la Cour, & est parti pour *Lisbonne*.

L'Appartement, que le Cardinal de *Bernis* occupoit au Château de *Versailles*, a été assigné au Maréchal d'*Etrées*.

On est toujours dans une grande im-

patience d'apprendre la vérité de ce qui se passe à *Madrid* au sujet de la maladie du Roi d'*Espagne*, d'autant plus qu'il y a des gens qui assurent qu'il est mort.

Le Marêchal Prince de *Soubise* est attendu ici de *Francfort*. Le Duc de *Broglie*, qui à son départ, a reçu un Présent de 50. mille Livres, commandera l'Armée pendant son absence. Ce Général pourroit bien dans peu y trouver de l'occupation. Les Troupes *Prussiennes*, que commande le Général d'*Itzemplitz*, paroissent vouloir défiler par la *Franconie* vèrs le *Mein*: Si cela se vérifie, toute la Maison du Roi marchera vèrs le *Rhin*; Et l'on dit, que les ordres sont déjà donnés en conséquence. Le Général Comte de *Dobna*, de son côté, semble en vouloir à *Stralsund*; Mais on s'attend, que les Troupes *Russiennes* traverseront ses desseins.

Le 8. du même mois le Comte de *St. Florentin* fut harangué, à son Audience au *Louvre*, par une jeune fille de sa terre de *Châteauneuf*, âgée seulement de 9. ans, sourde & muette de naissance, què la charité de ce Ministre fait instruire par le sieur *Pereire*, Pensionaire du Roi, connu pour le talent qu'il a d'apprendre à parler aux muets. Cette fille fit à son Protecteur le Compliment suivant, qu' elle prononça d'un ton aussi asûré que clair & distinct, sans autre aide que celle de sa mémoire.

Monseigneur. ,, Le commencement ,, de cette année offre à mon cœur une ,, occasion précieuse de vous renouveller ,, son hommage. Ma langue, qui doit ,, à vos bienfaits l'usage de la parole, ne ,, cessera d'exprimer les vœux que je ,, forme pour votre prospérité. Que le ,, Ciel, Monseigneur, daigne les exau- ,, cer & vous combler de ses graces, com- ,, me vous me comblez de vos bontés.

De Londres le 20. Janvier.

Le Roi vient d'élever au rang de Contre-Amiraux les Capitaines *Elliot Smith*, *Cornich*, *Geary*, & *Smith Callis*. On croit, que ce sera l'Amiral *Saunders*, qui commandera la Flotte destinée pour l'*Amèrique-Septentrionale*, & l'Amiral *Geary* celle qui va aux-*Indes-Occidentales*.

Hier on ouvrit, pour la satisfaction des Curieux, le beau Cabinet de raretés *Britanniques*, recueillies par feu le Chevalier *Sloane*, & dont le Parlement a fait l'acquisition.

D'Ostende le 17. Janvier.

Il entra dans ce Port le 14. de ce mois un Vaisseau venant de *Douvres*, & aïant à bord 2. Lieutenans-Généraux *Anglois*, qui se rendirent aussi-tôt à l'*Ecluse* en *Flandres*, pour y régler l'échange des prisonniers de guerre avec le Marquis du *Barail*, Lieutenant-Général & Gouverneur de *Dunkerque*.

De Francfort le 29. Janvier.

On continue d'assûrer que les Troupes *Bavaroises*, *Palatines* & celles de *Wurtemberg* ne feront point la Campagne prochaine à la solde de la *France*, sans que l'on puisse en pénétrer la raison, à moins que l'on n'attribue ce changement à un motif d'œconomie, que l'on dit être maintenant le principe de cette Couronne.

De Dusseldorf le 23. Janvier.

Le Magistrat de *Francfort* s'est, dit-on, addressé à plusieurs Princes & Etats de l'*Europe*, pour tâcher d'obtenir par leur interposition que la *France* retire les Troupes, qu'Elle a fait entrer dans cette Ville. Celles de *Prusse*, qui sont rentrées dans le *Mecklenbourg*, ménagent fort ce Duché; Et la Cour a fait présent de deux beaux Chevaux & de quantité de Gibier & autres Rafraichissemens au Comte de *Dobna*.

De Vienne le 7. Fevrier.

Le Comte de *Guasco* Général-Major Commandant à *Erfurth*, ayant eu avis, que les Ennemis avoient fait partir de *Langensalza* pour *Leipsig* un charriot chargé d'argent provenant des contributions, qu'ils avoient exigées dans la *Thuringe*; ce Général a sur le champ fait un détachement des Houssars de sa Garnison,qui ont enlevé à *Weissensée* la somme, que les *Prussiens* transportoient, & qui consistoit en 11. mille florins. Cette somme a ensuite été conduite à *Erfurth* sans le moindre obstacle.

On a appris en même tems, que le Régiment de *Seczeni* Houssars avoit été detaché dans les environs de *Gotha*, d' *Eysenach*, & de *Fulde*, & qu'il avoit été remplacé par le Régiment de *Baraniay*, que l'on avoit tiré du cordon, qui est à la *Saale*.

Le Général d'Artillerie Comte de *Wilczeck* & le Général de CavalerieComte d'*Althann* sont depuis peu arrivés de l'Armée de l'Empire en cette ville.

La Cour a été en *Gala* Dimanche dernier à l'occasion du jour anniversaire de la naissance de Madame l'Archiduchesse *Jeanne*. S.A.R. est entrée ce jour-là dans la 10*me*. année de son âge.

Les nouvelles de *Hollande* ne sont point arrivées cet ordinaire non plus que celles de *Pays-Bas;* quelques lettres,qui sont venuës en dernier lieu, portent cependant, qu'on avoit commencé à *Amsterdam* & à *Rotterdam* à enroller du monde pour le service des 25. Vaisseaux de Guerre destinés à proteger le commerce des *Hollandois*, & que les levées se faisoient avec tant de facilité, qu'il se présentoit plus de sujets, qu'on n'en avoit besoin.

De Ratisbonne le 28. Janvier.

Les Ambassadeurs de la Cour de *Vienne* doivent avoir reçu défense d'entretenir desormais aucune liaison avec le Baron de *Gemmingen*, Ministre Electoral de *Hannover*, qui, sur l'avis qu'il eut de cet ordre le 13. de ce mois, a évité d'assister aux Assemblées ordinaires chez le Prince de la *Tour* & *Tassis*.

De Coppenhague le 15. Janvier.

Le Roi ira faire un tour en *Holstein* après les Fêtes de *Pâques* pour voir le Camp, que ses Troupes formeront dans ce Pays-là. L'Infanterie & la Cavalerie vont être considérablement augmentées; Et l'on parle de lever un Régiment de *Hussars*. La Flotte, qui doit être equipée au Printems prochain pour proteger le Commerce & la Navigation des Sujets du Roi, sera de 12. Vaisseaux de ligne & 8. Fregates; Et c'est le Vice-Amiral de *Fontenay*, qui la commandera.

De Stockholm le 19. Janvier.

Ces jours passés, la montagne situeé près d'ici, & que l'on nomme vulgairement *Générals-Berg Sand*, s'écroula au moment que 2. Charretiers avec leurs Charrettes chargées passoient à côté pour entrer dans la Ville. Eux & leurs chevaux furent ensévelis sous les ruines, qui rejaillirent si loin par leur chûte, que plusieurs autres personnes faillirent d'en être écrasées à une distance de quelques centaines de pas.

De Petersbourg le 29. Janvier.

Une opinion générale, & plus vraisemblable, est que le Comte de *Czernicheff*, ci devant Ministre de cette Cour à celle de la *Grande-Bretagne*, & Mr. *Nepluef*, qui a rempli d'abord les fonctions de Résident auprès de la Sublime *Porte*, & en dernier lieu celles de Gouverneur à *Orenbourg* sur les confins de *Mongal* & de *Paskatir*, balancent par concurrence le choix de S. M. Imp. dans la nomination d'un Vice-Chancelier de l'Empire.

N°. XIV.
SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VARSOVIE
DU 17. FEVRIER 1759.

De Hambourg, le 27. Janvier.

La ville de *Demmin* s'est renduë aux *Prussiens* le 17. de ce mois au moyen de la Capitulation suivante.

1.

La Garnison sortira de la ville, tambours battant, Drapeaux deployés, méche allumée, avec ses armes & 4. piéces de canon, & se rendra ensuite prisonniere de Guerre.

1.

La Garnison sortira avec ses armes, tambours battant, & Drapeaux deployés; on indiquera l'endroit, où elle mettra les armes bas, & elle sera transportée dans un lieu, où elle sera gardée. MM. les Officiers conserveront leurs epées, & l'Artillerie appartenant à la Couronne restera dans la ville.

2.

Les Bas-Officiers & Soldats auront la même paye, qu'ils avoient au service de *Suede.*

2.

Ils auront 8. Gros pour 5. jours & le pain.

3.

S'il se trouve parmi les prisonniers quelques Deserteurs *Prussiens*, on leur fera grace, & ils jouiront des mêmes conditions, que les autres.

3.

On leur fera grace de la vie.

4.

On n'obligera aucun des prisonniers à entrer au service du Roi de *Prusse.*

4.

Aucun ne sera contraint d'entrer par force au service de S. M.

5.

Les Officiers militaires & civils, les Aumoniers, les Medecins, & les Bas-Officiers de l'Artillerie sortiront sans aucun empéchement avec leurs Domestiques, chevaux, equipages & avec tout ce qui leur appartient, pour aller où bon leur semblera.

5.

M. M. les Officiers conserveront leurs epées, & on leur permet sur leur parole d'honneur & au moyen d'un revers signé de leur main, qu'ils sont prisonniers, d'aller, jusqu'à ce qu'ils soient rançonnés, à Stralsund, *ou en* Suede; *à quel effet ils seront escortés jusques à* Greifswalde, *pour passer de là à* Stralsund. *Ils conserveront cependant leurs équipages, chevaux, Domestiques & tout ce qui leur appartient. On observera la même chose à l'égard des Officiers civils, des Aumoniers, des Medecins; mais les Bas-Officiers d'Artillerie resteront prisonniers de Guerre, ils conserveront cependant ainsi, que les Soldats, leur habit & ce qui leur appartient en propre.*

6.

On aura soin des malades, qui seront laissés dans *Demmin* jusqu'a leur guerison.

6.

On aura autant de soin des malades Suedois, *que des* Prussiens.

7.

Les Magazins, l'Artillerie & les munitions seront conservés à la Couronne de *Suede* dans l'état, où ils sont actuelle-

7.

Les Magazins, Artillerie, munitions & tout ce qui est dans Demmin, *appartenant au Roi de* Suede, *reste au pouvoir de*

ment, ainſi que les chevaux, & tout le Bagage, qui ſera tranſporté à *Stralſund* ſur des chariots, qui ſeront fournis par le Général *Pruſſien*.

S. M. Pruſſienne; *tout ſera exactement & de bonne foi declaré & remis à des Officiers denommés à cet effet.*

8.

Les Soldats, qui ont été congediés à la derniere revuë générale, & qui ſont encore dans la ville, en ſortiront librement.

8.

Les Soldats Suédois *de nation, qui ont été congediés avant l'inveſtiſſement de la ville, & qui n'ont point fait de ſervice militaire depuis ce tems, ſeront libres, les autres ſont priſonniers de Guerre.*

PRO MEMORIA.

ſur l'art. 3.

Quant à ce qui concerne les Deſerteurs *Pruſſiens*, qui peuvent ſe trouver parmi les priſonniers, on leur fera grace de toute punition.

On en reſte à ce qui a déjà été dit à ce ſujet dans la Capitulation; aucun ne ſera puni de mort.

ſur l'art. 5.

Il ſera libre aux Officiers *Suedois* de pouvoir ſuivre leurs Soldats au lieu de leur detention. Les Bas-Officiers de l'Artillerie ſeront libres, à condition de ne point ſervir de toute cette guerre contre S. M. *Pruſſienne*, ſur tout le 4. Cadets d'Artillerie ou *Stuck-Junkers*, qui ſont déja nommés Officiers.

Dès que M. M. les Officiers auront donné leur parole, ou ſigné leur revers, il leur ſera libre de ſuivre leurs Gens, ou de ſe rendre à Stralſund. *Si les 4. Cadets d'Artillerie, ont rang d'Officier, il leur eſt de même permis de ſe rendre en* Suede; *ſans cela il reſtent priſonniers; ſi cependant il y a parmi eux un Gentilhomme, on acceptera ſa parole d'honneur.*

On comprendra ſous le nom de Domeſtiques des Officiers, tous ceux, qui les ſervent.

Les Domeſtiques aux gages des Officiers ſuivront leurs maitres, ceux qui ſont payés par la Couronne de Suede *reſteront priſonniers.*

ſur l'art. 7.

4. Pièces de campagne de Bronze reſteront à la Couronne de *Suede* & ſeront tranſportées à *Stralſund.*

Toute l'Artillerie & tout ce qui appartient à la Couronne de Suede, *reſteront au pouvoir de S. M.* Pruſſienne.

ſur l'art. 8.

La porte d'*Anclam* ſera evacuée après demain à 10. heures, & cependant tout doit être reglé ſuivant les articles de la Capitulation tant à l'égard des Magazins, qu'à l'égard du reſte.

*La porte d'*Anclam *ſera livrée demain à 10. heures aux Troupes* Pruſſiennes; *mais il n'entrera point d'autres* Pruſſiens *dans la ville, que le Capitaine, qui ſera de garde avec ſa Troupe, auſſi longtems que les Troupes* Suedoiſes *n'en ſeront pas ſorties, & l'on donnera à ce Capitaine & à ſa garde les 2. maiſons les plus voiſines de la porte.*

Les Hautbois & autres Muſiciens ſeront libres, comme étant aux gages des Officiers.

Si le Corps de Hautbois du Régiment de Spens *eſt aux gages des Officiers, il ſera libre à un chacun de chercher de l'emploi ailleurs.*

Les Officiers, qui ſuivront les Soldats au lieu de leur detention, jouiront du fourage pendant leur marche.

On donnera le fourage pour les chevaux des Officiers jusqu'à ce qu'ils arrivent à leur deſtination, avec leurs gens, ou jusqu'à Stralſund, *s'ils s'y rendent.*